

Département des Arts du spectacle

Le département Arts du spectacle offre aux étudiantes et étudiants une préparation complète qui couvre tous les grands domaines (arts de la scène et du spectacle vivant, cinéma et audiovisuel, création numérique) en licence et en master.

Consulter les formations en Arts du Spectacle

Département Arts du Spectacle

Bâtiment B

Scolarité

scolarite-artsduspectacle [at] univ-rennes2.fr (scolarite-artsduspectacle[at]univ-rennes2[dot]fr) 02 99 14 12 09

Secrétariat

secretariat-artsduspectacle [at] univ-rennes2.fr (secretariat-artsduspectacle[at]univ-rennes2[dot]fr) 02 99 14 12 15

Plan des campus

